

Extrait du El Correo

<http://elcorreo.eu.org/Proces-des-clients-argentins-contre-le-Credit-Agricole>

Procès des clients argentins contre le Crédit Agricole

- Empire et Résistance - Banques -

Date de mise en ligne : mercredi 10 novembre 2004

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Une quarantaine de clients d'une filiale argentine du Crédit agricole, Banco Bisel, poursuivaient mercredi la banque française devant le tribunal de grande instance de Paris, demandant réparation de son comportement lors de la crise du système financier argentin.

La 9e chambre du TGI, présidée par Christian Hours, rendra son jugement le 12 janvier.

Début mai 2003, trente-sept clients de Banco Bisel sur les quelque 280.000 que compte cette banque, avaient décidé de saisir la justice française estimant que le Crédit agricole les avait entretenus dans l'idée que sa filiale n'aurait pas à subir les effets de la crise financière argentine de fin 2001-début 2002.

Selon Me Jean-Pierre Gastaud, l'avocat des épargnants dont certains étaient venus assister à l'audience, le Crédit agricole a réalisé "une intense campagne de publicité autour de la sécurité qu'elle garantissait aux clients qui viendraient placer leur argent chez Banco Bisel, du fait de son envergure mondiale".

Or, lors de la crise, la banque française n'a pas respecté cette promesse de sécurité en se désengageant de sa filiale et donc trompé la confiance de ses clients, a-t-il fait valoir à l'audience, réclamant au titre du préjudice pour ses clients environ 7,5 millions d'euros.

"A la fin des années 90, le Crédit agricole est peu à peu monté en puissance en Argentine faisant passer sa participation dans le capital de Banco Bisel de 16 à 70%, puis, brutalement, lors du week-end du 18 mai 2002, il décide de se retirer", a rappelé Me Gastaud.

La banque Bisel, comme tous les autres établissements bancaires argentins, a dû faire face à une crise de trésorerie consécutive au chaos régnant dans le système financier après la mise en place en décembre 2001 des restrictions bancaires par Buenos Aires.

Du fait du retrait du Crédit agricole, les activités de Bisel sont passées en mai 2002 sous le contrôle de Banco Nacion, la première banque du pays et les épargnants se plaignent de ne pas avoir pu retrouver leurs avoirs.

Plutôt que de partir, le Crédit agricole aurait pu choisir de "renforcer les fonds propres de sa filiale", a-t-il souligné.

"Ils sont partis comme des voleurs", a expliqué à quelques journalistes, peu après l'audience, Emma Coso, la porte-parole du groupe des 37 épargnants.

"Il y a plein de cas où ce départ a été dramatique", a-t-elle affirmé, racontant l'histoire d'un père de famille décédé des suites d'une maladie pour n'avoir pu récupérer les fonds qu'il avait placés à la banque afin d'assurer ses dépenses médicales.

Pour l'avocat du Crédit agricole, la banque française n'avait "pas d'obligation à garantir la filiale". Par ailleurs, a-t-il souligné, les clients "ne démontrent rien du préjudice qu'ils ont subi".

"Les épargnants ne prouvent pas qu'ils n'ont pas pu retirer leur argent" après le départ du Crédit agricole, a-t-il ajouté.

AFP. Paris, le 10 novembre 2004